LE BROCARD DU COMTE DE CHABOT

Le comte de Chabot a fait paraitre, le 14 février dernier, un article dans lequel il soumet à ses collègues en Saint-Hubert un fait que, dit-il, ni lui ni son piqueux n'ont constaté depuis bientôt 60 ans qu'ils chassent le chevreuil.

« Un brocard, pris le 2 février, non seulement avait sa *tête toute refaite*, mais *ses bois noirs*, au point que nous nous sommes demandés si ces bois n'étaient pas ceux de l'an dernier. D'où deux questions :

« 1° Le velours qui garnit les bois du brocard peut-il être assez détaché pour que fin janvier ces bois puissent être complètement refaits ?

« 2° Les bois devant tomber tous les ans en novembre, au plus tard, a-t-on des exemples de têtes qui, pendant un an, les aient conservés? »

A la première de ces questions je réponds, sans hésitation, *oui;* les cas en sont très rares, mais certains brocards ont fini d'*allonger* à cette date. Justement cette année-ci, à deux jours près, au moment où l'équipage de Resteau attaquait deux chevreuils en forêt de Bercé, M. Henri d'Andigné et deux de ses invités virent un brocard se dérober et remarquèrent que sa tête était toute « dépouillée ».

Il est parfois des chèvres précoces dont le rut arrive dès le 10 septembre au lieu de se trouver dans la deuxième quinzaine d'octobre (en octembre comme disaient les anciens) ; les brocards qui les *daguent, jettent leur tête* plus tôt que les autres en principe ; je connais deux exemples de brocards *mués de tête* et non encore *meulés* aux dates des 24 et 25 septembre. Ces animaux peuvent avoir fini leur tête pour les premiers jours de février.

Mais le magma de leurs bois ne peut pas avoir déjà acquis la teinte brun foncé qu'on est convenu d'appeler noire.

A cette date (2 février) les expressions de « tête toute refaite » et de « bois noirs » sont absolument incompatibles, règle absolue!

2° A la deuxième question, je réponds encore certainement *oui;* ce sont des cas pathologiques. Il est des exemples de brocards et de cerfs ayant conservé leurs bois les uns pendant une année entière, les autres indéfiniment, suivant la gravité et la date du traumatisme, de l'accident, voire même de la maladie (fièvre aphteuse, etc.), qui les a rendus pour un an ou pour toujours impropres à la reproduction.

Il se tue par an 190.000 chevreuils environ en Allemagne où ont lieu de fréquentes expositions de bois avec prix ; les têtes, les têtes « bizardes » notamment, intéressent davantage les Allemands que les Français ; les chasseurs d'outre-Rhin, dont les chasses sont si merveilleusement soignées, lisent avec intérêt les études que les docteurs-propriétaires-chasseurs font paraître sur ces questions dans leurs revues cynégétiques comme le *Sanct Hubertusjagdzeitung*.

J'y ai parfaitement vu mention de brocards vieux devenus impropres à la reproduction, conservant des *têtes* désormais non caduques, et de brocards jeunes accidentés (grains de plomb aux daintiers, contusions en sautant des clôtures en fil de fer des parcs) devenus pour toujours, ou *pour un an seulement*, impropres à la reproduction et conservant leur « tête » dans les conditions correspondantes de durée.

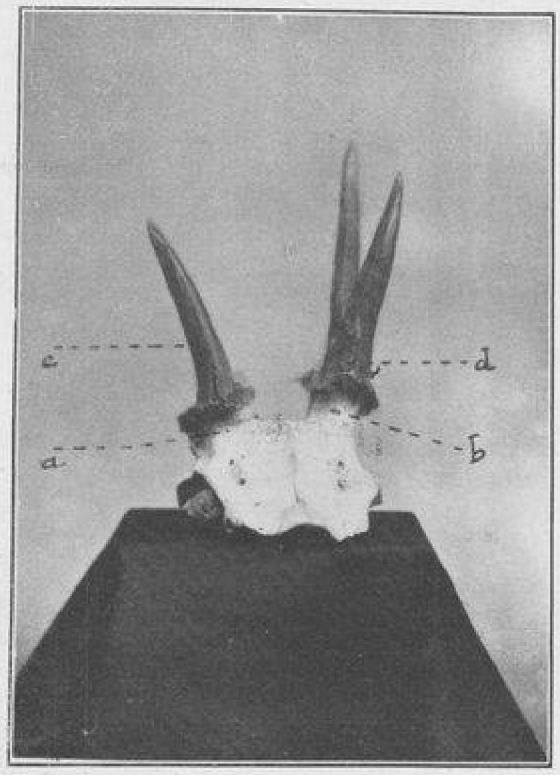


Fig. 1. — Le massacre est vu de face. *a*, pivot droit enfoncé écrasé, dépressé vers le bas. *b*, pivot gauche dont l'extrémité alors recouverte de la meule a été légèrement sectionnée en travers par un fil de laiton. On peut voir d'ailleurs, à ce niveau, la légère dépression du cercle de pierrures. *c*, bois droit, de forme à peu près régulière, mais n'ayant pas un développement suffisant. *d*, bois gauche dédoublé : l'antérieur a une forme semblable au précédent ; le postérieur est plus allongé et moins effilé.

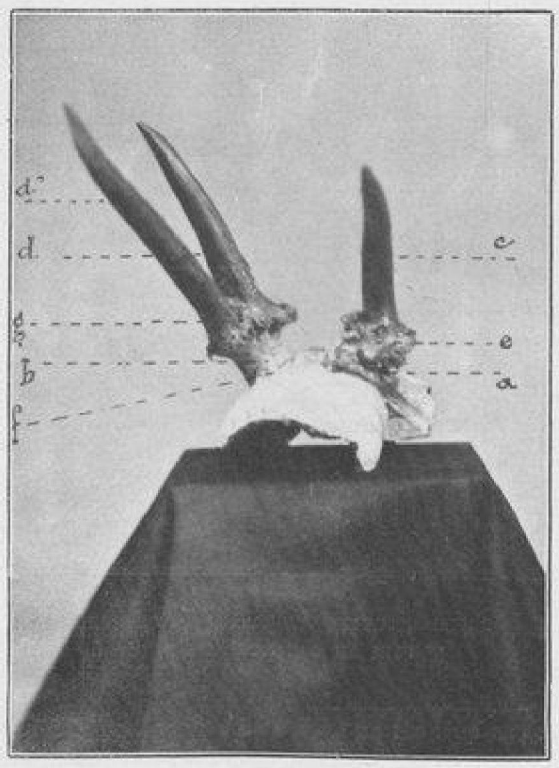


Fig. 2. — Le massacre est vu par derrière et légèrement de travers par la droite.
a, pivot droit, en partie écrasé, affaissé vers le bas. *c*, le cercle de pierrures correspondant à un pivot est irrégulier, tourmenté et offre l'aspect d'une " morille ". *c*, bois droit. *b*, pivot gauche. *f*, sillon léger creusé à la base de ce pivot par les fils de laiton. *d-d'*, bois gauche dédoublé. *g*, matière amorphe qui comble l'espace vide qui existe entre ces deux bois à leur origine sur le pivot.

Leurs *têtes* se ramènent presque toutes à trois types divers appelés d'un terme commun par les Allemands : « Perrückenbock ».

Quand la congestion et l'inflammation aux pivots, présidant à la chute des bois antenaires et à la pousse des nouveaux, ne peuvent se produire à l'époque normale de la chute des bois (fin septembre à fin novembre), les *bois* persistent, règle absolue. Reste donc à s'expliquer sur les expressions de *tête toute refaite* et de *bois noirs*, lesquelles ne peuvent marcher ensemble.

Impossible de dire quelque chose sans étudier fort attentivement le massacre de ce brocard de visu. M. de Chabot, toujours si bienveillant pour ceux qui s'intéressent aux choses de la vénerie, a bien voulu me faire tenir cette tête pendant quelques jours. De suite on reconnait une « tête violemment accidentée ». Nous allons étudier plus bas ce cas pathologique vraiment très curieux. Cette *tête* n'est pas *refaite*, c'est proprement une première tête persistante, c'est la tête *antenaire* ; ces bois sont plus foncés que de coutume, car le brocard n'a pas été au frayoir. L'examen à l'œil nu et au microscope permet d'affirmer ces deux points. (Globules rouges tous éclatés ; ayant subi leur complète altération à l'air.)

Quant à l'accident, il est *hors de doute* : 1° que le pivot droit, à peine recouvert de son refait, à peine meulé, a subi un choc très violent contre un objet dur très résistant ; 2° que le pivot gauche a été blessé fortement en deux endroits, d'abord au sommet par un objet dur, rectiligne, qui *l'a scié*, puis à la partie postérieure de la base par un autre de même nature.

Deux hypothèses s'offrent à mon esprit. Je regarde comme possible que, surpris au gagnage, cet animal ait bondi d'effroi pour rentrer au fourré en fonçant la tête la première contre un treillage de clôture comme il en existe autour des semis de la forêt de Uzins ; il aurait heurté un montant en fer avec le pivot droit et se serait blessé le gauche contre les deux côtés du losange formant une maille du treillage.

Je crois cependant plus probable encore une prise au collet. Elle aura présenté une particularité bien extraordinaire ; la boucle n'aura pas pu glisser à fonds ; le fil de fer ou de laiton aura d'abord porté juste sur le haut du pivot gauche et scié le bourgeon ; puis en se débattant le chevreuil l'aura fait glisser derrière le pivot gauche. Il n'y a pas de treillage aux environs du Parc Soubise, mais cette région n'est pas exempte de colleteurs. De plus, il y a une coïncidence de direction entre les deux blessures du pivot gauche et le bord postérieur du pivot droit contre lequel le collet passait pour aller sans doute se rattacher au pied de quelque baliveau sur le côté droit de la coulée suivie par ce chevreuil. Dès que cet animal se sera

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

senti pris, il aura fait des efforts désespérés, comme font tous ces animaux en pareil cas, jusqu'à ce qu'il se soit libéré de son collet; en s'élançant en avant la tête basse, il se sera heurté contre un arbre ou une forte branche ; c'est ce heurt qui aura produit à la fois l'arrachement et l'enfoncement, l'aplatissement caractéristique du pivot droit.

Quoiqu'il en soit de mes hypothèses, dont l'intérêt n'est que secondaire ici, je ne puis affirmer qu'une chose ; c'est un choc très violent, contre un obstacle se présentant d'une façon très différente en face de chaque pivot, résistant ici, sciant là.

Envisageons maintenant les conséquences immédiates du choc et les phénomènes secondaires, éloignés, qu'il a engendrés :

1° *Conséquences immédiates.* — L'examen du massacre montre à première vue que l'accident est survenu sur un animal *jeune*, dont le tissu osseux encore en voie de développement possédait cette malléabilité particulière, qu'il perd en grande partie quand la croissance est terminée.

Le choc a été d'une rare violence, ainsi qu'en témoigne l'étendue des lésions. Si cet accident avait intéressé les os d'un chevreuil âgé, dont par conséquent le tissu constitutif eut été plus résistant, moins élastique, moins malléable par suite de sa calcification plus accusée, il aurait sans nul doute provoqué une fracture *plus complète* du pivot avec lésions de même nature des os voisins (frontal, temporal, occipital). Au lieu de cela nous constatons un certain degré d'enfoncement et d'arrachement du pivot.

Un deuxième point à élucider, c'est l'époque à laquelle s'est produit l'accident. Il n'est pas douteux que celui-ci a dû survenir vers la fin de l'hiver, alors que les *bosses* commençaient à devenir *pivots* en se recouvrant pour la première fois d'une *meule* (1) et que les cellules osseuses de leur extrémité étaient en pleine période de turgescence et de prolifération.

Bref, ce jeune brocard s'est accidenté alors que le bourgeon formateur, qui recouvre le pivot, était en pleine voie de prolifération, allait donner naissance aux bois, allait commencer à « allonger ses broches ou premières dagues » (2).

2° *Conséquences éloignées.* — Le traumatisme intéressant les pivots au moment où ils se trouvaient en pleine période évolutive et formatrice, alors qu'ils étaient recouverts de la meule, devait fatalement amener un trouble dans la formation des bois, et des anomalies dans le développement de ceux-ci.

A droite, le pivot a été en quelque sorte enfoncé de haut en bas et quelque peu arraché, divisé, comme nous l'avons dit, mais la meule n'a presque pas souffert. Aussi le bois droit a-t-il poussé à peu près normalement ; mais il s'est relativement peu développé en raison des troubles inflammatoires et nutritifs dont sa matrice, le pivot, a été le siège après l'accident.

A gauche, au contraire, le bourgeon formateur, ayant été sectionné transversalement, a donné naissance à deux bois dirigés l'un devant l'autre, en angle aigu, l'antérieur un peu moins développé et ayant une forme à peu près normale, le postérieur plus droit, moins effilé, un peu plus développé.

Ces deux bois ont un cercle de pierrures unique, mais à leur point central d'émergence du pivot, il existe entre eux un léger espace vierge de substance osseuse, qui est rempli d'une sorte de ciment brunâtre, — résidu de magma desséché — et qui indique qu'à ce niveau les cellules formatrices du bourgeon ont été détruites par la pression du fil de fer.

A l'époque du frayoir, lorsque le velours commence à se mortifier, les pivots étaient encore le siège de phénomènes inflammables et plus ou moins sensibles. Le chevreuil n'a pu débarrasser ses bois de leur revêtement de velours qu'avec beaucoup de précaution et fort imparfaitement, afin d'éviter la douleur que les moindres frottements devaient lui occasionner.

Aussi les bois ont-il gardé une teinte très foncée due aux pigments cellulaires du velours déposés en grand nombre à leur surface et dont ils n'ont pu se débarrasser.

Ces bois sont exactement de la même couleur que ceux d'un brocard élevé sans chèvre et seul dans un petit enclos, surnourri toute l'année, tué à l'âge de 7 ans, alors qu'il avait depuis quelque temps juste dépouillé sa tête sans avoir pu aller véritablement au frayoir. Cette tête, conservée au château de Vibraye, porte douze andouillers, nid de merle, etc. ; cette tête, la plus belle que j'aie vue, défie les plus belles têtes de brocard des expositions allemandes.

Enfin, le phénomène secondaire le plus curieux et le plus délicat à comprendre et à expliquer, c'est l'absence de mue à la saison suivante. Nous avons dit que ce chevreuil, pris le 2 février 1909, possédait ses bois anténaires au lieu d'allonger les velours de sa seconde tête (troisième année). Nous nous expliquons cette anomalie par les rapports étroits qui existent entre la nutrition des bois et le développement des organes génitaux.

Il n'est pas douteux, quoique les daintiers n'aient rien présenté de très anormal en apparence, que l'accident dont ce brocard a été victime a engendré des *lésions cérébrales limitées*, lesquelles ont eu une répercussion directe sur la nutrition et le développement des organes testiculaires. Le fait n'est pas rare dans l'espèce humaine et dans les diverses espèces animales.

Capitaine de MAROLLES

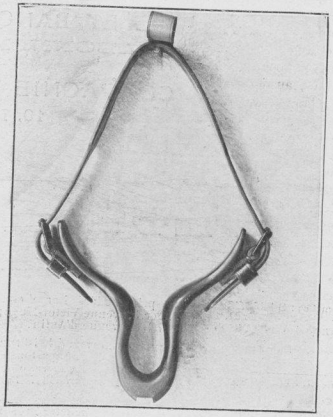
(1) Bourgeon formateur de l'os caduc appelé bois.

(2) Voir au sujet de la formation et du développement des bois : *Langage et termes de Vénerie*. 1 vol., 1907, Hérissé, éditeur, Evreux.

LE COLLIER ANTI-TIQUEUR

Plus que toute autre industrie, celle de la sellerie devait se ressentir de la crise qui a sévi sur le cheval.

Plusieurs maisons, privées petit à petit des commandes habituelles, furent même, à la longue, obligées de capituler. Celles qui se sont maintenues ne l'ont dû qu'à une renommée intangible, depuis long-



temps établie. De ce nombre, la Sellerie Franco-Américaine, à laquelle ses intéressantes créations dès le début avaient assuré une place à part. Fondée par M. J. Meyer à son retour d'Amérique, où il était allé étudier le trotting, il y a un quart de siècle, elle est dirigée aujourd'hui par M. Dabilly qui, en s'entourant d'un personnel compétent, en n'utilisant que des marchandises de première qualité, a su lui rendre sa prospérité des meilleurs jours, un moment entravée à la mort de M. Meyer.

C'est ainsi qu'il a rénové les créations auxquelles son prédécesseur avait attaché son nom : le Collier anti-tiqueur, la Bavette métallique, la Muselière en aluminium, les Tapis de feutre indispensables aux veneurs, aux officiers, à tous ceux qui demandent à leur monture un travail pénible.

Le Collier anti-tiqueur, dont nous publions ci-dessus le dessin extrait du Catalogue de la Sellerie Franco-Américaine, 102, boulevard des Batignolles, à Paris, est aujourd'hui universellement employé.

A la suite des essais tentés sur des sujets chez lesquels le tic était invétéré, les Haras de l'Etat, l'Ecole de Saint-Cyr, Saumur, les Ecoles de dressage, n'ont pas hésité à l'adopter. De nombreux certificats sont venus attester que le tic à la mangeoire était absolument empêché par le Collier anti-tiqueur.

Par le dessin, il sera facile de se rendre compte de la disposition de ce collier. La partie inférieure a la forme du gosier et laisse un vide permettant au cheval de manger ou de boire sans être gêné. Il s'allonge ou se raccourcit à l'aide des contre-sanglons. Mais il est nécessaire, pour que le collier soit oblique sur le cou du cheval, de faire le bouclage dans le trou correspondant de chaque côté.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation